

PROJET SAUVEGARDE DE L'ÉGLISE DE LOGUIVY DE LA MER

Je fais un don de : €

Par chèque
(à l'ordre de A.D Paroisse de Paimpol)

Je souhaite un reçu fiscal
(don déductible à hauteur de 66% des impôts sur le
revenu dans la limite de 20% du revenu imposable)

De la part de : Madame
 Monsieur

Nom / Prénom :

Adresse :

.....
.....

Code postal / Ville :

Téléphone :

E-mail :

A renvoyer à : Paroisse de Paimpol,
2 rue de la Marne, 22500 PAIMPOL

*Conformément à la loi du 06.01.78 relative à
l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous
conservez le droit d'accès et de rectification sur notre
fichier. L'Association Diocésaine (A.D) s'engage à ne
pas céder, à des fins commerciales, toute information
vous concernant.*



SAUVEGARDE DE L'ÉGLISE DE LOGUIVY DE LA MER !

PAROISSE DE PAIMPOL
2 rue de la Marne, 22500 Paimpol
02 96 20 81 70
paroisse.paimpol@diocese22.fr

SITUATION EXISTANTE

L'architecte, James BOUILLE de Perros-Guirec, influencé par le mouvement Seiz Breur, a su adapter au goût de l'époque le style traditionnel de nos vieilles chapelles bretonnes qu'il a transposé à l'architecture de l'église de Loguivy de la Mer.

La nef et l'aile gauche ont été construites en 1939, l'aile droite et le clocher 10 années plus tard en 1949. Le clocher, les pierres d'angle, l'entourage des vitraux sont en granit rose de Ploumanac'h.

Après 80 ans d'existence la toiture soumise aux conditions extrêmes du bord de mer (pluies salées, vents violents) ne peut plus assurer la protection de l'église. En effet, les ardoises ne possèdent plus de système de fixation et doivent être remises en place régulièrement par un couvreur.



PÉRIMÈTRE DES TRAVAUX ENVISAGÉS

Des travaux ont déjà été réalisés pour favoriser l'écoulement des eaux mais pour assurer la survie de l'église, il est impératif de remplacer une partie de la charpente et la totalité de la toiture. A la fin de cette opération, la peinture du mur nord sera réalisée et s'accompagnera de la mise en place d'un chauffage.

FINANCEMENT

L'église de Loguivy, construite bien après la séparation de l'Eglise et de l'Etat du début du siècle a un statut particulier. C'est une propriété de l'Association diocésaine de Saint-Brieuc et Tréguier et non une propriété communale comme les églises antérieures à 1905. Les travaux de rénovation et d'entretien incombent aux paroissiens et aux amis bienfaiteurs.

Nous avons besoin de vous pour permettre à notre belle église de Loguivy de vivre encore de longues années.

D'avance merci pour l'aide que vous pourrez nous apporter.

Père Valentin KOUACOU MIAN
Curé des paroisses de Paimpol et de Plouha

MERCI POUR VOTRE DON



Coût des travaux d'aménagement de sauvegarde de l'église de Loguivy :

250.000 euros

Comment donner ?

- En ligne grâce au formulaire de dons :
saintbrieuc-treguier.catholique.fr/sauvegarde-eglise-loguivy-de-la-mer/
- Par chèque, accompagné du formulaire ci-joint si vous souhaitez bénéficier d'une réduction fiscale, à l'ordre de :
AD Paroisse de Paimpol